

**Classe d'actifs : Matières premières**  
**Document pédagogique à destination de la clientèle**

Banque Bordier & Cie SCmA

# Classe d'actifs : Matières premières

Document pédagogique à destination de la clientèle

*Cette fiche éducative présente de manière simple ce que sont les matières premières en tant que classe d'actifs d'investissement, leurs mécanismes de fonctionnement et les principaux risques associés. Elle s'adresse à des clients sans expertise financière et **ne remplace pas la documentation contractuelle ou réglementaire applicable aux instruments utilisés pour y investir.***

## 1. Introduction

Les matières premières constituent une classe d'actifs particulière, reposant sur des **actifs physiques ou naturels** utilisés dans l'économie réelle. Elles peuvent jouer un rôle spécifique dans un portefeuille d'investissement, notamment en matière de **diversification**, de **protection contre l'inflation** ou d'exposition à certaines dynamiques économiques.

Contrairement aux actions ou aux obligations, les matières premières **ne génèrent pas de revenus intrinsèques** et leur performance dépend principalement de l'évolution des prix sur les marchés.

## 2. Qu'est-ce qu'une matière première ?

Une matière première est un **bien physique standardisé**, utilisé comme ressource de base pour la production de biens ou de services. Elle est généralement négociée sur des marchés organisés ou via des instruments financiers.

On distingue notamment :

- les matières premières **énergétiques**,
- les matières premières **métalliques**,
- les matières premières **agricoles**.

Les investisseurs n'achètent en général pas directement le bien physique, mais s'exposent à son prix via des instruments financiers spécifiques.

## 3. Caractéristiques principales des matières premières

Les matières premières présentent plusieurs caractéristiques distinctives :

- **Absence de rendement intrinsèque** : Contrairement aux actions ou aux obligations, elles ne génèrent ni dividendes ni intérêts.
- **Prix déterminé par l'offre et la demande** : Les prix sont influencés par des facteurs économiques, géopolitiques, climatiques et réglementaires.
- **Volatilité élevée** : Les prix peuvent connaître des variations importantes sur de courtes périodes.
- **Corrélation variable avec les autres classes d'actifs** : Elles peuvent offrir une diversification partielle dans un portefeuille.

- **Exposition à l'inflation** : Certaines matières premières évoluent positivement en période de hausse des prix.

#### 4. Objectif d'un investissement en matières premières

L'investissement en matières premières peut poursuivre plusieurs objectifs :

- diversification du portefeuille,
- protection contre l'inflation,
- exposition à des tendances économiques ou sectorielles,
- recherche d'opportunités tactiques à court ou moyen terme.

Il s'agit généralement d'un investissement complémentaire, et non d'un pilier central du portefeuille.

#### 5. Quels sont les principaux types de matières premières ?

Les matières premières se répartissent en grandes catégories :

- **Matières premières énergétiques** : Pétrole, gaz naturel, charbon, électricité.
- **Métaux industriels** : Cuivre, aluminium, nickel, zinc.
- **Métaux précieux** : Or, argent, platine, palladium.
- **Produits agricoles** : Blé, maïs, soja, café, cacao, sucre.

Chaque catégorie répond à des dynamiques économiques et à des facteurs de prix spécifiques.

#### 6. Les principaux acteurs des marchés de matières premières

Un investissement en matières premières fait intervenir plusieurs acteurs :

- **Producteurs** : Entreprises minières, agricoles ou énergétiques qui produisent la matière première.
- **Consommateurs industriels** : Acteurs utilisant les matières premières dans leur activité (industrie, énergie, alimentation).
- **Intermédiaires financiers** : Banques, courtiers, plateformes de négociation.
- **Investisseurs** : Investisseurs institutionnels ou privés recherchant une exposition financière.
- **Autorités de surveillance** : Elles encadrent le fonctionnement des marchés et les instruments négociés.

#### 7. Le cycle de vie d'un investissement en matières premières

Un investissement en matières premières suit généralement les étapes suivantes :

1. Sélection de la matière première ou de l'indice de référence
2. Choix du véhicule d'investissement
3. Exposition à l'évolution du prix

4. Ajustements en fonction des conditions de marché
5. Sortie de l'investissement par revente de l'instrument

Contrairement aux investissements productifs, il n'existe **pas de création de valeur interne**, mais une **exposition directe à la variation des prix**.

## 8. Structure de rendement des matières premières

Le rendement d'un investissement en matières premières provient exclusivement de la variation du prix de la matière première sous-jacente.

Il peut être influencé par :

- l'évolution de l'offre et de la demande,
- les conditions climatiques,
- les tensions géopolitiques,
- les coûts de production,
- la politique monétaire et les taux d'intérêt.

Lorsque l'exposition est réalisée via des instruments financiers, le rendement peut également être affecté par :

- les coûts de détention,
- les mécanismes de roulement des contrats,
- les frais de gestion.

## 9. Structure de risque des matières premières

Investir dans les matières premières comporte plusieurs risques spécifiques :

- **Risque de marché** : Forte volatilité des prix, parfois imprévisible.
- **Risque géopolitique** : Conflits, sanctions ou instabilité dans les zones de production.
- **Risque climatique** : Conditions météorologiques affectant la production agricole ou énergétique.
- **Risque de liquidité** : Certains marchés peuvent devenir temporairement moins liquides.
- **Risque lié aux instruments utilisés** : Effet de levier, complexité ou dépendance à un intermédiaire.

Ces risques peuvent être partiellement atténués par la diversification, sans pouvoir être éliminés totalement.

*Les matières premières sont une classe d'actifs **volatils**. Elles conviennent généralement à des investisseurs disposant d'un **profil de risque élevé** et capables de supporter des fluctuations importantes de valeur, y compris des pertes en capital. Une exposition à cette classe d'actifs doit en principe s'inscrire dans **une stratégie de diversification du portefeuille**.*

## 10. Principaux avantages et inconvénients

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Diversification du portefeuille</li><li>▪ Protection potentielle contre l'inflation</li><li>▪ Exposition à des tendances macroéconomiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Forte volatilité</li><li>▪ Absence de revenus récurrents</li><li>▪ Complexité des mécanismes d'investissement</li></ul>

*Les éléments ci-dessus constituent une présentation synthétique et non exhaustive des principaux avantages et inconvénients liés aux matières premières.*

## 11. Comment investir dans les matières premières

L'investissement se fait généralement de manière indirecte, via :

- des fonds ou ETF spécialisés,
- des produits structurés,
- des instruments dérivés,
- des actions de sociétés liées aux matières premières.

L'accès dépend du profil de l'investisseur et du véhicule choisi.

## 12. Comment liquider une position

La liquidation s'effectue par la revente de l'instrument détenu, aux conditions de marché en vigueur. La liquidité dépend du support d'investissement et des conditions de marché au moment de la vente.

## 13. L'offre Bordier

L'offre de la Banque en matière de matières premières combine une exposition financière via instruments dérivés à des sous-jacents tels que les métaux précieux, ainsi qu'une exposition indirecte au travers d'actions de sociétés minières spécialisées – notamment dans le cuivre, le minerai de fer ou l'aluminium – permettant de capter la dynamique structurelle de ces marchés.

## 14. Informations importantes

Ce document est fourni à titre purement informatif et éducatif et ne constitue en aucun cas un conseil financier personnalisé. Il ne doit pas non plus être interprété comme une publicité ou une offre d'instruments financiers. Le contenu présenté n'est ni exhaustif ni destiné à couvrir l'ensemble des caractéristiques et risques liés à la catégorie d'instruments financiers concernée.

Cette information a pour but de donner un aperçu factuel et ne doit pas être utilisée comme unique base de décision en matière de placement. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et la valeur des investissements peut aussi bien augmenter que diminuer.

Pour des informations générales liées aux instruments financiers, veuillez consulter la brochure de l'Association suisse des banquiers intitulée «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers»,

disponible sur notre site internet, sous la rubrique Juridique & Compliance, Suisse, LSFIN, Risques inhérents au commerce d'instruments financiers (publié par l'ASB) : <https://www.bordier.com/fr/legal-and-compliance/suisse-juridique-et-compliance/suisse-juridique-et-compliance-lsfin/>.

Si, pour le type d'instrument financier concerné, une feuille d'information de base (FIB) ou un prospectus est établi conformément aux dispositions légales applicables, ces documents peuvent être consultés et téléchargés sur notre site internet, sous la rubrique Juridique & Compliance, Suisse, LSFIN, Feuilles d'information de base (FIB) , à l'adresse suivante : <https://www.bordier.com/fr/legal-and-compliance/feuilles-dinformation-de-base-fib/>.

Avant toute décision d'investissement, il est recommandé aux investisseurs d'effectuer leurs propres vérifications et d'évaluer soigneusement les risques potentiels. Il est fortement conseillé de se faire accompagner par un conseiller financier qualifié. Le chargé de relation se tient à disposition pour fournir, sur demande, toute information complémentaire et pour remettre la documentation pertinente. La Banque décline toute responsabilité quant aux décisions prises sur la base des informations fournies dans ce document.

Ce document peut être mis à disposition en plusieurs langues. En cas de divergence d'interprétation entre les différentes versions linguistiques, seule la version française fait foi.